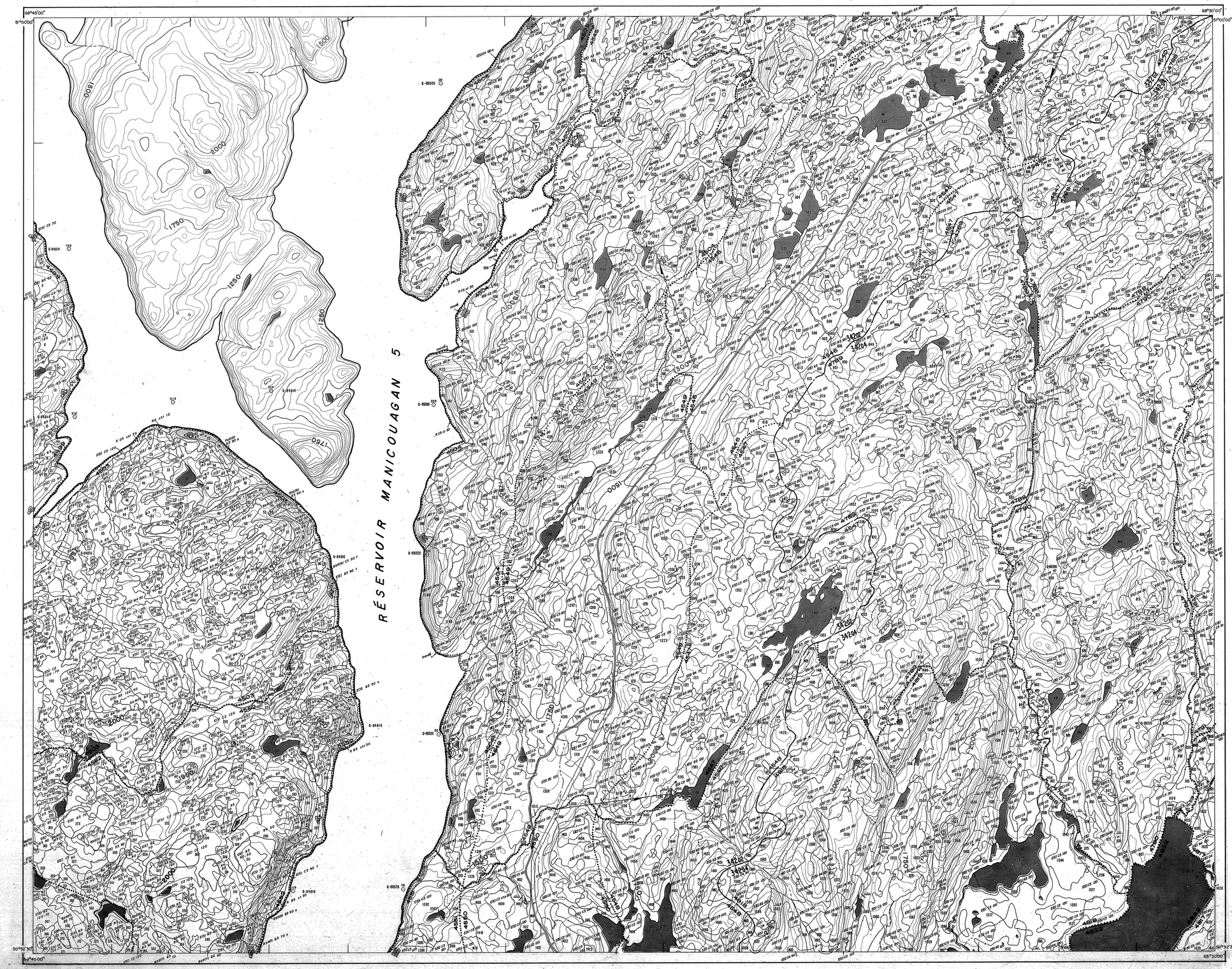

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à prucheie
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec prucheie
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pin rouge)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à prucheie
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la prucheie occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à prucheie
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze du Japon)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec thuya
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette blanche
Bétulaie à bouleau blanc
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Bétulaie à bouleau jaune avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplement avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Chênaie rouge résineuse
Érablière résineuse
Mélange de feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Peuplier
— — (d'essences tolérantes)
— — (d'essences intolérantes)
— — (sur station humide)
— — (plantation)
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplement de bouleau jaune
Érablière rouge
Érablières
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de pin rouge
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autrefois

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épaisses signes
Coupe totale
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les type de sapin et épinette blanche mûrs
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Coupe totale
Épidémie sévère
Chablis
Prucheraie

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans		20-30 (ans) 30-35 (ans)
20	21-40		35-50 50-65
30	41-60		65-80 80-95
40	61-80		95-120 80-95
50	81-100		120-150 80-95
60	101 et plus		150-70 70-120

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jeune indifférencié: Pour 2 dominances de feuillus tolérants, peuplement dont les tiges entre DHP 30 cm et 50 cm représentent plus de 50 % de la surface terrière.
Vieux indifférencié: Pour 2 dominances de feuillus tolérants, peuplement dont les tiges entre DHP 50 cm et 70 cm représentent plus de 50 % de la surface terrière.
Autres peuplements: peuplement dont les tiges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère